

Note Méthodologique : Notice de securite incendie à Tanger Maroc

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Prestation de conseil pour élaborer et mettre en conformité la notice de sécurité incendie adaptée au contexte de Tanger.

- Réduction des risques d'incendie, protection des personnes et des biens.
- Conformité avec la réglementation marocaine (Code du travail, règles ERP).
- Prise en compte des spécificités locales (zones industrielles, ERP, immeubles d'habitation).
- Amélioration de la gestion d'urgence et de la préparation opérationnelle.

Point clé : Une visite sur site est indispensable pour un audit complet; certaines revues documentaires peuvent être conduites à distance.

Objectifs de la mission

- Assurer la conformité réglementaire marocaine de la sécurité incendie.
- Fournir une notice claire détaillant prévention, détection et intervention.
- Optimiser l'organisation de la sécurité incendie sur site.
- Renforcer la sensibilisation du personnel et la réactivité des équipes.
- Réduire les risques et limiter les pertes humaines et matérielles.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre d'intervention

- Entreprises de Tanger, ERP (centres commerciaux, hôtels, écoles), immeubles d'habitation, industries (zones franches/technopoles).
- Audit des installations, procédures, plans d'évacuation, accès, équipements de lutte.
- Revue de conformité documentaire et adéquation au contexte local.
- Interventions combinant visites sur site et réunions à distance.

Livrables attendus

- Rapport de conformité.
- Notice de sécurité incendie rédigée ou mise à jour, conforme aux exigences locales.
- Plan d'action avec recommandations opérationnelles et priorités.

- Suivi et formation liés à la notice de sécurité incendie.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Audit des installations, procédures et dispositifs (plans d’évacuation, accès, équipements, commissions de sécurité).
- Résultat: écarts réglementaires et vulnérabilités spécifiques identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des textes marocains applicables (Code du travail, normes ERP, ERP 5e catégorie).
- Résultat: exigences clarifiées et axes d’ajustement documentaires.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Proposition de mesures techniques, organisationnelles et humaines.
- Plan de mise en conformité et rédaction/mise à jour de la notice avec priorités et ressources.
- Résultat: plan d’action structuré et opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre, vérification périodique de l’efficacité.
- Formation à la notice et actualisation continue selon évolutions réglementaires/retours d’expérience.
- Résultat: pratiques pérennes et document à jour.

Planning / durée / jalons

Durée indicative : finalisation de la notice généralement entre 2 et 6 semaines (selon taille de l’établissement et complexité).

Jalon	Contenu	Sortie / livrable
Lancement & cadrage	Collecte initiale de documents, planification des visites/réunions.	Agenda et liste des inputs confirmés.
Diagnostic sur site	Visite obligatoire des installations, constats et mesures en place.	Constats d’écarts et risques spécifiques.
Analyse & rédaction	Revue réglementaire et élaboration de la notice/plan d’action.	Projet de notice + recommandations.
Validation & remise	Échanges de validation, arbitrages, finalisation des documents.	Rapport de conformité + notice finalisée.
Suivi post-livraison	Accompagnement, vérifications périodiques, formation.	Mise en œuvre suivie et document maintenu à jour.

Rôles & responsabilités

Client

- Fournit les documents requis (plans, anciennes notices, rapports d'incidents, certificats des équipements).
- Garantit l'accès au site et la disponibilité des interlocuteurs.
- Participe aux réunions de travail et aux validations.
- Met en œuvre sur site les actions validées avec accompagnement.

Consultant

- Réalise le diagnostic, l'analyse réglementaire et la revue documentaire.
- Rédige la notice et le plan d'action; propose des priorités et ressources.
- Assure un reporting clair, la formation et l'accompagnement.
- Vérifie l'efficacité des mesures et actualise selon les évolutions réglementaires.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans du site et schémas des accès/évacuations.
- Anciennes notices de sécurité et documents internes de sécurité.
- Rapports d'incidents et historiques pertinents.
- Certificats de conformité des équipements de lutte contre l'incendie.
- Accès aux installations pour la visite sur site.
- Disponibilité des responsables QHSE, maintenance, chefs de site.
- Informations sur le contexte opérationnel et les risques spécifiques du site.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Audits sur site couplés à des réunions à distance pour optimiser la disponibilité des équipes.
- Reporting clair tout au long de la mission.
- Processus de validation lors de la remise du rapport et de la notice finalisée.
- Suivi post-livraison avec vérifications périodiques de l'efficacité des mesures.
- Actualisation continue du document en fonction des évolutions réglementaires et des retours d'expérience.
- Objectif qualité: conformité aux normes applicables et préparation aux contrôles de sécurité.